GAROMÉTAL
SÉQUESTRANT DES METAUX

CARACTERISTIQUES :
La matière active est un séquestrant des ions métalliques.
Ce produit est destiné à désactiver les ions métalliques qui peuvent colorer l'eau, tacher les revêtements et qui affectent l'efficacité des produits de traitement.

MODE D'EMPLOI / DOSAGE :
Mode d'emploi :
- ajuster le pH entre 6,8 et 7,4
- diluer le produit dans un arrosoir et répartir sur toute la surface du bassin.

1 L de GAROMETAL désactivera de 1,5 à 2 ppm de métaux pour un bassin de 100 m^3.

CONDITIONNEMENT :
Bouteille de 1L, carton de 12 un
Bidon de 5L, carton de 4 un, palette de 64 cartons / 128 bidons

FABRIQUE ET CONDITIONNE EN EUROPE

COMPOSITION :
Acide Phosphonique Amino-Triméthylène (CE 229-146-5), acide phosphoreux (CE 233-663-1)

SECURITE :
Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité.
Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél : 05.61.49.33.33

Mention d'avertissement : DANGER !
Mentions de danger : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut être corrosif pour les métaux. Nocif en cas d'ingestion.
Conseils de prudence : Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs/brouillards/aérosols. Eviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau/se doucher. EN CAS D'INHALATION : transporter la
victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

UN 3265

ISO 9001 EN 9120 EN 9100 BUREAU VERITAS Certification
ISO 14001 BUREAU VERITAS Certification
ENGAGEMENT DE PROGRES
Certi Piscine
FPP Fédération des Professionnels de la Piscine